

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 07337
Numéro SIREN : 552 073 371
Nom ou dénomination : SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 36338

Société des Produits Marnier Lapostolle

Société par actions simplifiée au capital de 27 157 000 €

Siège social : 14, rue Montalivet – 75008 PARIS

552 073 371 R.C.S. PARIS

BILAN ET ANNEXE DE L'EXERCICE 2021

Approuvés par l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Du 17 FEVRIER 2022

Certifiés exacts,

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a dot.

Monsieur Géraud de Villiers de la Noue

BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers d'Euros)

ACTIF	31-déc.-21		31-déc.-20	
	Montant Brut	Amort. Provisions	Montant Net	Montant Net
(En milliers d'Euros)				
Immobilisations incorporelles	7	7	(0)	(0)
Immobilisations corporelles	1 770	1 218	551	595
Immobilisations financières	168 724		168 724	168 724
Actif immobilisé	170 501	1 225	169 276	169 319
Stocks et en-cours				
Créances d'exploitation	16 094		16 094	15 360
Actif circulant	16 094		16 094	15 360
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41		41	56
Charges constatées d'avance				
Ecart de conversion actif				
Comptes de régularisation actif				
TOTAL ACTIF	186 636	1 225	185 410	184 735

PASSIF	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
		Montant Net	Montant Net
(En milliers d'Euros)			
Capital		27 158	27 158
Écart de réévaluation		33	33
Réserve légale		3 003	3 003
Réserves statutaires ou contractuelles		90 642	90 642
Réserves réglementées		1 038	1 038
Autres réserves		6 922	6 922
Report à nouveau		46 921	54 700
Résultat de l'exercice		1 146	721
Provisions réglementées		7	9
Capitaux propres	4.1	176 870	184 226
Provisions pour risques et charges	4.2	3	200
Dettes financières	4.3	7 875	64
Dettes d'exploitation	4.4	662	245
Autres dettes	4.4		
Dettes		8 537	309
Produits constatés d'avance	4.6		
Ecart de conversion passif			
Comptes de régularisation passif			
TOTAL PASSIF		185 410	184 735

COMPTE DE RÉSULTAT

SOCIÉTÉ DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Chiffre d'affaires net	957	1 085
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provisions, transferts de charges		
Autres produits	39	68
Produits d'exploitation	996	1 153
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	189	565
Impôts et taxes	27	28
Salaires et traitements	694	608
Charges sociales	198	162
Dotations aux amortissements et provisions	43	48
Autres charges	0	12
Charges d'exploitation	1 151	1 424
RESULTAT D'EXPLOITATION	-156	-271
RESULTAT FINANCIER	15	14
RESULTAT COURANT	(140)	(257)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	206	570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 080)	(408)
RESULTAT NET	1 146	721

ANNEXES AUX COMPTES 2021

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 février 2022.

Tous les montants mentionnés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

Animation de holding et acquisitions

Au cours de l'exercice 2021, la Société des Produits Marnier Lapostolle (« SPML ») a poursuivi son activité principale de holding animatrice comprenant l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en œuvre des participations et intérêts. Cette activité avait été établie en 2018 avec Marnier-Lapostolle Bisquit SAS (« MLB »), sa filiale détenue à 100%. Ce rôle d'animatrice s'est vu renforcé avec les acquisitions réalisées par MLB en 2019 et 2020, dans le rhum agricole avec les marques Trois-Rivières, Maison La Mauny et Duquesne, les champagnes Lallier et l'activité de distribution de vins et spiritueux de Rothschild France Distribution (renommée Campari France Distribution). SPML a également conduit la fusion entre sa filiale MLB et CFD en date du 1^{er} mai 2021, à effet rétroactif du 1^{er} janvier 2021. La société MLB a alors changé de dénomination sociale pour devenir Campari France SAS et transféré son siège social du 32 rue de Monceau, 75008 Paris au 14 rue Montalivet, 75008 Paris. En contrepartie de ses activités de holding, votre Société a facturé en 2021 à Campari France et à ses filiales 957 k€ de rémunération de mandat de Présidente.

Résultats de l'exercice 2021

La rémunération dite d'animation, au titre du mandat de SPML auprès de Campari France et de ses filiales s'élève pour l'exercice à 957 k€. Le résultat d'exploitation ressort à une perte de 156 k€, et le résultat financier à un gain de 15 k€. La reprise de provision pour restructuration (PSE) constitue l'essentiel du résultat exceptionnel qui ressort à un gain de 206 k€. L'impôt sur les sociétés fait apparaître un produit de 1 080 k€, lié au rôle de tête d'intégration fiscale jouée par votre holding. Le résultat net après impôt s'établit ainsi à un gain de 1 146 k€.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les licences ainsi que les droits au bail de locaux commerciaux acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 33 k€ (note 4.1).

La société utilise, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées).

Plan d'amortissement	Durées de vie économique
Vignes et plantations	30 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles & commerciales	20 à 50 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et Outillage	10 à 15 ans
Composants du matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition (PCG, art 213-8).

Immobilisations financières

- Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée ou de la valeur recouvrable des titres.

- Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont constitués de participations au sein d'organismes professionnels.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits semi-finis et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût défini ci-dessus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et une dépréciation est constatée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction. Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées en résultat pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart est comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 7.1, dans la partie décrivant les engagements hors bilan.

3. DONNÉES DU BILAN ACTIF

3.1. ACTIF IMMOBILISE

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
<hr/> (En milliers d'Euros) <hr/>					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	7				7
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	7				7
<hr/>					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
<hr/> (En milliers d'Euros) <hr/>					
Concessions, brevets et droits similaires					0
Fonds commercial					0
Autres immobilisations incorporelles	7				7
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					0
Amortissements	7				7
<hr/>					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
<hr/> (En milliers d'Euros) <hr/>					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Dépréciations					
<hr/>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	0				0

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Terrains	764				764
Constructions	442				442
Inst. techniques, mat. Outillages industriel	324				324
Autres immobilisations corporelles	240				240
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	1 770				1 770
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
Terrains	385	13		2	399
Constructions	269	17		(1)	285
Inst. techniques, mat. outillages industriel	280	13		2	294
Autres immobilisations corporelles	241	0		(1)	239
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Amortissements	1 174	42		1	1 218
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, mat. Outillages industriel					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Dépréciations					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	595	(42)		(1)	551

C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Autres participations	168 724				168 724
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	0				0
Autres immobilisations financières	5		5		
Valeurs brutes	168 730		5		168 724
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Dépréciations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	168 730		5		168 724

3.2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Pays	Capital	Réserves et report à nouveau	% de participation	Valeur des titres brute	Valeur des titres nette	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires 2021	Résultat net 2021	Dividendes encaissés
Campari France	France	112 760	81 040	100,00%	168 724	168 724	0	284 494	37 299	0

3.3. STOCKS

	31-déc.-20	Variations de stocks	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Valeurs brutes				
<i>(En milliers d'Euros)</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Dépréciations				
STOCKS ET EN-COURS NETS				

3.4. CREANCES D'EXPLOITATION

A. EVOLUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION

	31-déc.-20	Variation nette	Reclassements	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés	1 129	(264)		865
Autres créances	14 231	999		15 230
Valeurs brutes	15 360	734		16 094
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Dépréciations				
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION	15 360	734		16 094

B. AUTRES CREANCES

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Comptes courants Campari trésorerie		9 963
Créances fiscales	30	500
Refacturation de frais de transaction		
Fournisseur - Avoirs à recevoir		
Créances sociales		11
Créance d'intégration fiscale	15 199	3 713
Autres		38
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	15 230	14 225

En 2020, le compte courant avec Campari correspondait à la trésorerie dont la gestion est assurée par le groupe Campari.

C. ECHEANCES DES CREANCES D'EXPLOITATION

(En milliers d'Euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés	865	865	
Autres créances	15 230	15 230	
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION	16 094	16 094	

3.5. PRODUITS A RECEVOIR

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients factures à établir		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	0	0

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Aucune charge constatée d'avance n'est enregistrée au 31 décembre 2021.

3.7. TRESORERIE GERE ET LIQUIDITES

A. TRESORERIE GERE & LIQUIDITES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21		31-déc.-20	
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	
Contrats de capitalisation				
Obligations				
SICAV & Fonds communs de placement				
Dépôts à terme				
Intérêts courus				
Total valeurs mobilières de placement				
Chèques				
Effets à encaisser France				
Banques	20		20	37
Caisse	3		3	12
Intérêts courus	18		18	6
Total disponibilités	41		41	56
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	41		41	56

B. ECHEANCES DE LA TRESORERIE

Néant.

4. DONNEES DU BILAN PASSIF

4.1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31-déc.-20	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Autres Mouvements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Capital	27 158				27 158
Écart de réévaluation	33				33
Réserve légale	3 003				3 003
Réserves statutaires ou contractuelles	90 642				90 642
Réserves réglementées	1 038				1 038
<i>Réserve actions propres</i>					
<i>Réserve spéciale réinvest. Immo</i>	1 038				1 038
Autres réserves	6 922				6 922
Report à nouveau	54 700	721		(8 500)	46 921
Résultat de l'exercice	721	(721)	1 146		1 146
Dividendes versés				8 500	
Situation nette	184 218		1 146		176 863
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	9			(2)	7
Provisions réglementées	9			(2)	7
CAPITAUX PROPRES	184 226		1 146	(2)	176 870

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85 000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €.

La réserve de réévaluation provient de la réévaluation légale de 1976 et se décompose comme suit :

	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>	
Licences et brevets	
Terrains	33
TOTAL ÉCART DE REEVALUATION	33

4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sur l'exercice 2021 s'analysent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Provision pour litige					
Provision pour perte de change					
Provision médaille du travail					
Provision pour actions gratuites		3			3
Provision pour restructuration	200		(200)		
Provision pour impôts					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	200	3	(200)		3

Le plan social, signé avec les représentants du personnel fin novembre 2016, s'est achevé avec la sortie définitive de l'effectif des derniers salariés de la villa Les Cèdres début 2021. Le solde de 200 k€ de la provision pour restructuration correspondante a donc été repris.

4.3. DETTES FINANCIERES

A. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

Les emprunts bancaires et dettes financières diverses sont constituées de :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts bancaires		
Participation des salariés	44	64
Comptes courants	7 832	
Concours bancaires		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	7 875	64

Seule la participation en compte-courant bloqué, de 1 à 5 ans, est reportée en dettes financières sur la ligne participation des salariés.

B. ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2021 est la suivante :

(En milliers d'Euros)	Montant brut 2021	< 1 an
Emprunts bancaires		
Participation des salariés	44	
Comptes courants	7 832	7 832
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	7 875	7 832

4.4. DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

A. DETAIL DES DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

Les dettes d'exploitation se détaillent comme suit :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92	63
Dettes fiscales et sociales	546	176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24	6
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	662	245

B. DETAIL DES AUTRES DETTES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients Exports - Avoirs à émettre		
Clients France - Avoirs à émettre		
Mandataires France		
Débiteurs charges à payer	2	0
Autres	22	6
AUTRES DETTES	24	6

C. ÉCHEANCIER DES DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

(En milliers d'Euros)	Montant brut 2021	1 an au plus
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92	92
Dettes fiscales et sociales	546	546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24	24
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	662	662

4.5. CHARGES A PAYER

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts et dettes financières divers	1	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	44
Dettes fiscales et sociales	277	51
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES A PAYER	322	97

4.6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

5. PARTIES LIEES

5.1. TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

(En milliers d'Euros)	Montant concernant les entreprises	
	Liées *	Avec lesquelles la Société à eu un lien de participation **
BILAN		
Participations	168 724	168 724
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	892	892
Autres créances	15 199	15 199
Emprunts et dettes financières divers	(2)	
Dettes d'exploitation	(41)	(26)
Autres dettes	(7 832)	
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation	957	957
Charges d'exploitation	(37)	(26)
Produits financiers	0	
Charges financières	(2)	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		

* sociétés consolidées au sein du Groupe composé par la société Davide Campari Milano NV

** sociétés dans lesquelles Campari France a une participation directe ou indirecte

5.2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES PERSONNES PHYSIQUES

Néant

5.3. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions se détaille comme suit :

- Aux membres du Conseil d'Administration : 9 000 € (au titre de jetons de présence)

Pour les parties liées, l'ensemble des transactions pratiquées par la société sont conclues à des conditions normales de marché.

6. DONNEES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
France		
Export		
Chiffre d'affaires produits	0	
Produits des activités annexes	957	1 067
CHIFFRE D'AFFAIRES	957	1 067

Les produits des activités annexes au 31 décembre 2021 représentent la rémunération du mandat de SPML comme Présidente et animatrice de Campari France et de ses filiales.

L'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux a été transférée en 2018 à sa filiale MLB, devenue Campari France, ce qui explique que le CA ne provienne que de prestations annexes.

L'ensemble du chiffre d'affaires de SPML est à destination de la France, où se situent sa filiale Campari France ainsi que les filiales de celle-ci.

6.2. PERSONNEL

Effectif	31-déc.-21	31-déc.-20
Cadres	1	2
Agents de maîtrise		
VRP		
Employés & ouvriers		12
TOTAL	1	14

Il s'agit de l'effectif au 31 décembre incluant les contrats à durée déterminée.

6.3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est un produit de 15 k€ et se décompose de la façon suivante :

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Résultat net des placements	9	(3)
Pertes et profits de change	8	0
Produits de participation des filiales	0	16
Intérêts et charges assimilées	(2)	
Dépréciation nette des immobilisations financières		
RÉSULTAT FINANCIER	15	14

Les intérêts et charges assimilées correspondent à la rémunération des emprunts bancaires et dettes financières diverses détaillés à la Note 4.3.

6.4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Bonis sur rachat d'actions propres		
Provisions pour risques et charges	200	550
Résultats de cession d'immobilisations		22
Amortissements dérogatoires	2	2
Provisions pour hausse des prix		
Autres	4	(4)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	206	570

La reprise de la provision pour risques et charges est liée au plan de restructuration (Note 4.2)

6.5. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'Euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	(140)	2 322	(2 462)
Exceptionnel	206	(3 402)	3 608
IS s/revenus distribués			
TOTAL	65	(1 080)	1 146

6.6. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21
Résultat de l'exercice	1 146
Dotations aux provisions réglementées	
Réduction d'impôt correspondant	
Reprise provisions réglementées	(2)
Augmentation d'impôt correspondant	1
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES	1 144

6.7. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21
Accroissements:	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	2
Impôt correspondant (27,5%)	(1)
Allègements:	
Charges déductibles après N	
Produits imposés non encore comptabilisés	
Impôt correspondant (27,5%)	

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1. RETRAITES ET PENSIONS

Néant.

Les engagements de la société au titre du régime de retraite à prestations définies (article 39) et des indemnités de fin de carrière ont été transférés à Campari France comme suite à l'apport partiel d'actif réalisé en date du 28 septembre 2018.

7.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

La garantie bancaire autonome a première demande pour un montant de 313.124 € mise en place en 2017 en faveur du bailleur du contrat de location des bureaux du siège, 32 rue de Monceau 75008 Paris, correspondant à six mois de loyer de base et de redevance RIE toutes taxes comprises et hors charges, a été annulée chez SPML et reprise par Campari France, bénéficiaire du contrat de bail à la suite de l'apport partiel d'actif.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. ENTITÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société des produits Marnier Lapostolle S.A. sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la Société DAVIDE CAMPARI MILANO N.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam, Pays-Bas.

8.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 5 k€ hors taxes sur la période.

8.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Société des Produits Marnier Lapostolle

Société par actions simplifiée au capital de 27 157 000 €

Siège social : 14, rue Montalivet – 75008 PARIS

552 073 371 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2022

VALANT

Résolution d'affectation proposée et votée par l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Deuxième résolution

Cette résolution a pour objet l'affectation du résultat et la distribution de dividende

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, approuve la détermination du bénéfice distribuable proposée par le Conseil d'Administration, savoir :

↳ BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 145 841,65 €
↳ au Report à nouveau	46 920 996,00 €
↳ BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	48 066 837,65 €

L'assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

↳ Attribution aux actionnaires d'un dividende de 100 € par action soit globalement	8 500 000,00 €
↳ au compte « Report à nouveau »	39 566 837,65 €
↳ TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	48 066 837,65 €

Chaque action donne droit à un dividende total de 100 € qui sera mis en paiement le 31 mai 2022 au plus tard.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus mobiliers font l'objet d'une taxation au taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8 % (et, le cas échéant, à la contribution sur les hauts revenus (CEHR) de 3 ou 4 % selon le revenu fiscal de référence et la composition du foyer fiscal).

Sur option de l'actionnaire au moment de la souscription de la déclaration des revenus de l'année, ces revenus mobiliers peuvent continuer d'être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application de l'abattement d'assiette de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En tout état de cause, la société continuera de prélever à la source et versera elle-même :

- un acompte d'impôt sur le revenu sous la forme d'un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire au taux dorénavant fixé à 12,8 %, dû par chaque actionnaire personne physique au titre des dividendes revenant aux actions non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du CGI.

Le prélèvement effectué par la Société s'imputera sur l'impôt sur le revenu effectivement dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Les actionnaires personnes physiques qui en auront fait la demande avant l'encaissement du dividende pourront être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire si leur revenu fiscal de référence de l'année 2020 est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés et veufs ou 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune.

- les prélèvements sociaux, dont le taux est dorénavant fixé à 17,2 %, dus par chaque actionnaire personne physique fiscalement résidente de France au titre des dividendes revenant aux actions non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité Sociale.
- la retenue à la source prévue par l'article 119 bis du CGI sur les revenus distribués aux actionnaires non-résidents au taux de 12,8 % pour les actionnaires personnes physiques ou 30% pour les actionnaires personnes morales sous réserve des cas d'exonération ou de l'application des conventions internationales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes par action mis en distribution au cours des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

Exercice	Dividende net par action	Nombre d'actions	Dividende distribué (éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'art. 158.3.2° du CGI)
2020	100 €	85 000	73 103 400 €
2019	100 €	85 000	8 500 000 €
2018	100 €	85 000	8 500 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président



Pour la Société des Produits Marnier Lapostolle

Monsieur Géraud de Villiers de la Noue



Société des Produits Marnier Lapostolle

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Société des Produits Marnier Lapostolle

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la Société des Produits Marnier Lapostolle,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Produits Marnier Lapostolle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 février 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M de la Motte', with a long, sweeping flourish extending to the right.

Laure-Hélène de la Motte

BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers d'Euros)

ACTIF	31-déc.-21		31-déc.-20	
	Montant Brut	Amort. Provisions	Montant Net	Montant Net
(En milliers d'Euros)				
Immobilisations incorporelles	7	7	(0)	(0)
Immobilisations corporelles	1 770	1 218	551	595
Immobilisations financières	168 724		168 724	168 724
Actif immobilisé	170 501	1 225	169 276	169 319
Stocks et en-cours				
Créances d'exploitation	16 094		16 094	15 360
Actif circulant	16 094		16 094	15 360
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41		41	56
Charges constatées d'avance				
Ecart de conversion actif				
Comptes de régularisation actif				
TOTAL ACTIF	186 636	1 225	185 410	184 735

PASSIF	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
		Montant Net	Montant Net
(En milliers d'Euros)			
Capital		27 158	27 158
Écart de réévaluation		33	33
Réserve légale		3 003	3 003
Réserves statutaires ou contractuelles		90 642	90 642
Réserves réglementées		1 038	1 038
Autres réserves		6 922	6 922
Report à nouveau		46 921	54 700
Résultat de l'exercice		1 146	721
Provisions réglementées		7	9
Capitaux propres	4.1	176 870	184 226
Provisions pour risques et charges	4.2	3	200
Dettes financières	4.3	7 875	64
Dettes d'exploitation	4.4	662	245
Autres dettes	4.4		
Dettes		8 537	309
Produits constatés d'avance	4.6		
Ecart de conversion passif			
Comptes de régularisation passif			
TOTAL PASSIF		185 410	184 735

COMPTE DE RÉSULTAT

SOCIÉTÉ DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Chiffre d'affaires net	957	1 085
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provisions, transferts de charges		
Autres produits	39	68
Produits d'exploitation	996	1 153
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	189	565
Impôts et taxes	27	28
Salaires et traitements	694	608
Charges sociales	198	162
Dotations aux amortissements et provisions	43	48
Autres charges	0	12
Charges d'exploitation	1 151	1 424
RESULTAT D'EXPLOITATION	-156	-271
RESULTAT FINANCIER	15	14
RESULTAT COURANT	(140)	(257)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	206	570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 080)	(408)
RESULTAT NET	1 146	721

ANNEXES AUX COMPTES 2021

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 février 2022.

Tous les montants mentionnés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

Animation de holding et acquisitions

Au cours de l'exercice 2021, la Société des Produits Marnier Lapostolle (« SPML ») a poursuivi son activité principale de holding animatrice comprenant l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en œuvre des participations et intérêts. Cette activité avait été établie en 2018 avec Marnier-Lapostolle Bisquit SAS (« MLB »), sa filiale détenue à 100%. Ce rôle d'animatrice s'est vu renforcé avec les acquisitions réalisées par MLB en 2019 et 2020, dans le rhum agricole avec les marques Trois-Rivières, Maison La Mauny et Duquesne, les champagnes Lallier et l'activité de distribution de vins et spiritueux de Rothschild France Distribution (renommée Campari France Distribution). SPML a également conduit la fusion entre sa filiale MLB et CFD en date du 1^{er} mai 2021, à effet rétroactif du 1^{er} janvier 2021. La société MLB a alors changé de dénomination sociale pour devenir Campari France SAS et transféré son siège social du 32 rue de Monceau, 75008 Paris au 14 rue Montalivet, 75008 Paris. En contrepartie de ses activités de holding, votre Société a facturé en 2021 à Campari France et à ses filiales 957 k€ de rémunération de mandat de Présidente.

Résultats de l'exercice 2021

La rémunération dite d'animation, au titre du mandat de SPML auprès de Campari France et de ses filiales s'élève pour l'exercice à 957 k€. Le résultat d'exploitation ressort à une perte de 156 k€, et le résultat financier à un gain de 15 k€. La reprise de provision pour restructuration (PSE) constitue l'essentiel du résultat exceptionnel qui ressort à un gain de 206 k€. L'impôt sur les sociétés fait apparaître un produit de 1 080 k€, lié au rôle de tête d'intégration fiscale jouée par votre holding. Le résultat net après impôt s'établit ainsi à un gain de 1 146 k€.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les licences ainsi que les droits au bail de locaux commerciaux acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 33 k€ (note 4.1).

La société utilise, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées).

Plan d'amortissement	Durées de vie économique
Vignes et plantations	30 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles & commerciales	20 à 50 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et Outillage	10 à 15 ans
Composants du matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition (PCG, art 213-8).

Immobilisations financières

- Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée ou de la valeur recouvrable des titres.

- Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont constitués de participations au sein d'organismes professionnels.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits semi-finis et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût défini ci-dessus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et une dépréciation est constatée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction. Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées en résultat pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart est comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 7.1, dans la partie décrivant les engagements hors bilan.

3. DONNÉES DU BILAN ACTIF

3.1. ACTIF IMMOBILISE

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	7				7
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	7				7
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Concessions, brevets et droits similaires					0
Fonds commercial					0
Autres immobilisations incorporelles	7				7
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					0
Amortissements	7				7
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Dépréciations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	0				0

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)					
Terrains	764				764
Constructions	442				442
Inst. techniques, mat. Outillages industriel	324				324
Autres immobilisations corporelles	240				240
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	1 770				1 770
(En milliers d'Euros)					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
Terrains	385	13		2	399
Constructions	269	17		(1)	285
Inst. techniques, mat. outillages industriel	280	13		2	294
Autres immobilisations corporelles	241	0		(1)	239
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Amortissements	1 174	42		1	1 218
(En milliers d'Euros)					
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	Reclassements	31-déc.-21
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, mat. Outillages industriel					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Dépréciations					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	595	(42)		(1)	551

C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Autres participations	168 724				168 724
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	0				0
Autres immobilisations financières	5		5		
Valeurs brutes	168 730		5		168 724
<i>(En milliers d'Euros)</i>					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Dépréciations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	168 730		5		168 724

3.2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Pays	Capital	Réserves et report à nouveau	% de participation	Valeur des titres brute	Valeur des titres nette	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires 2021	Résultat net 2021	Dividendes encaissés
Campari France	France	112 760	81 040	100,00%	168 724	168 724	0	284 494	37 299	0

3.3. STOCKS

	31-déc.-20	Variations de stocks	Reclassements	31-déc.-21
<i>(En milliers d'Euros)</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Valeurs brutes				
<i>(En milliers d'Euros)</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Dépréciations				
STOCKS ET EN-COURS NETS				

3.4. CREANCES D'EXPLOITATION

A. EVOLUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION

	31-déc.-20	Variation nette	Reclassements	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés	1 129	(264)		865
Autres créances	14 231	999		15 230
Valeurs brutes	15 360	734		16 094
	31-déc.-20	Dotations	Reprises	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Dépréciations				
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION	15 360	734		16 094

B. AUTRES CREANCES

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Comptes courants Campari trésorerie		9 963
Créances fiscales	30	500
Refacturation de frais de transaction		
Fournisseur - Avoirs à recevoir		
Créances sociales		11
Créance d'intégration fiscale	15 199	3 713
Autres		38
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	15 230	14 225

En 2020, le compte courant avec Campari correspondait à la trésorerie dont la gestion est assurée par le groupe Campari.

C. ECHEANCES DES CREANCES D'EXPLOITATION

(En milliers d'Euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés	865	865	
Autres créances	15 230	15 230	
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION	16 094	16 094	

3.5. PRODUITS A RECEVOIR

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients factures à établir		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	0	0

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Aucune charge constatée d'avance n'est enregistrée au 31 décembre 2021.

3.7. TRESORERIE GERE ET LIQUIDITES

A. TRESORERIE GERE & LIQUIDITES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21		31-déc.-20	
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	
Contrats de capitalisation				
Obligations				
SICAV & Fonds communs de placement				
Dépôts à terme				
Intérêts courus				
Total valeurs mobilières de placement				
Chèques				
Effets à encaisser France				
Banques	20		20	37
Caisse	3		3	12
Intérêts courus	18		18	6
Total disponibilités	41		41	56
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	41		41	56

B. ECHEANCES DE LA TRESORERIE

Néant.

4. DONNEES DU BILAN PASSIF

4.1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31-déc.-20	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Autres Mouvements	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)					
Capital	27 158				27 158
Écart de réévaluation	33				33
Réserve légale	3 003				3 003
Réserves statutaires ou contractuelles	90 642				90 642
Réserves réglementées	1 038				1 038
<i>Réserve actions propres</i>					
<i>Réserve spéciale réinvest. Immo</i>	1 038				1 038
Autres réserves	6 922				6 922
Report à nouveau	54 700	721		(8 500)	46 921
Résultat de l'exercice	721	(721)	1 146		1 146
Dividendes versés				8 500	
Situation nette	184 218		1 146		176 863
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	9			(2)	7
Provisions réglementées	9			(2)	7
CAPITAUX PROPRES	184 226		1 146	(2)	176 870

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85 000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €.

La réserve de réévaluation provient de la réévaluation légale de 1976 et se décompose comme suit :

	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)	
Licences et brevets	
Terrains	33
TOTAL ECART DE REEVALUATION	33

4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sur l'exercice 2021 s'analysent de la manière suivante :

	31-déc.-20	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31-déc.-21
(En milliers d'Euros)					
Provision pour litige					
Provision pour perte de change					
Provision médaille du travail					
Provision pour actions gratuites		3			3
Provision pour restructuration	200		(200)		
Provision pour impôts					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	200	3	(200)		3

Le plan social, signé avec les représentants du personnel fin novembre 2016, s'est achevé avec la sortie définitive de l'effectif des derniers salariés de la villa Les Cèdres début 2021. Le solde de 200 k€ de la provision pour restructuration correspondante a donc été repris.

4.3. DETTES FINANCIERES

A. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

Les emprunts bancaires et dettes financières diverses sont constituées de :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts bancaires		
Participation des salariés	44	64
Comptes courants	7 832	
Concours bancaires		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	7 875	64

Seule la participation en compte-courant bloqué, de 1 à 5 ans, est reportée en dettes financières sur la ligne participation des salariés.

B. ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2021 est la suivante :

(En milliers d'Euros)	Montant brut 2021	< 1 an
Emprunts bancaires		
Participation des salariés	44	
Comptes courants	7 832	7 832
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	7 875	7 832

4.4. DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

A. DETAIL DES DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

Les dettes d'exploitation se détaillent comme suit :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92	63
Dettes fiscales et sociales	546	176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24	6
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	662	245

B. DETAIL DES AUTRES DETTES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients Exports - Avoirs à émettre		
Clients France - Avoirs à émettre		
Mandataires France		
Débiteurs charges à payer	2	0
Autres	22	6
AUTRES DETTES	24	6

C. ECHEANCIER DES DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

(En milliers d'Euros)	Montant brut 2021	1 an au plus
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92	92
Dettes fiscales et sociales	546	546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24	24
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	662	662

4.5. CHARGES A PAYER

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts et dettes financières divers	1	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	44
Dettes fiscales et sociales	277	51
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES A PAYER	322	97

4.6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

5. PARTIES LIEES

5.1. TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

(En milliers d'Euros)	Montant concernant les entreprises	
	Liées *	Avec lesquelles la Société à eu un lien de participation **
BILAN		
Participations	168 724	168 724
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	892	892
Autres créances	15 199	15 199
Emprunts et dettes financières divers	(2)	
Dettes d'exploitation	(41)	(26)
Autres dettes	(7 832)	
COMPTE DE RESULTAT		
Produits d'exploitation	957	957
Charges d'exploitation	(37)	(26)
Produits financiers	0	
Charges financières	(2)	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		

* sociétés consolidées au sein du Groupe composé par la société Davide Campari Milano NV

** sociétés dans lesquelles Campari France a une participation directe ou indirecte

5.2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES PERSONNES PHYSIQUES

Néant

5.3. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions se détaille comme suit :

- Aux membres du Conseil d'Administration : 9 000 € (au titre de jetons de présence)

Pour les parties liées, l'ensemble des transactions pratiquées par la société sont conclues à des conditions normales de marché.

6. DONNEES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
France		
Export		
Chiffre d'affaires produits	0	
Produits des activités annexes	957	1 067
CHIFFRE D'AFFAIRES	957	1 067

Les produits des activités annexes au 31 décembre 2021 représentent la rémunération du mandat de SPML comme Présidente et animatrice de Campari France et de ses filiales.

L'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux a été transférée en 2018 à sa filiale MLB, devenue Campari France, ce qui explique que le CA ne provienne que de prestations annexes.

L'ensemble du chiffre d'affaires de SPML est à destination de la France, où se situent sa filiale Campari France ainsi que les filiales de celle-ci.

6.2. PERSONNEL

Effectif	31-déc.-21	31-déc.-20
Cadres	1	2
Agents de maîtrise		
VRP		
Employés & ouvriers		12
TOTAL	1	14

Il s'agit de l'effectif au 31 décembre incluant les contrats à durée déterminée.

6.3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est un produit de 15 k€ et se décompose de la façon suivante :

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Résultat net des placements	9	(3)
Pertes et profits de change	8	0
Produits de participation des filiales	0	16
Intérêts et charges assimilées	(2)	
Dépréciation nette des immobilisations financières		
RÉSULTAT FINANCIER	15	14

Les intérêts et charges assimilées correspondent à la rémunération des emprunts bancaires et dettes financières diverses détaillés à la Note 4.3.

6.4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En milliers d'Euros)		
Bonis sur rachat d'actions propres		
Provisions pour risques et charges	200	550
Résultats de cession d'immobilisations		22
Amortissements dérogatoires	2	2
Provisions pour hausse des prix		
Autres	4	(4)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	206	570

La reprise de la provision pour risques et charges est liée au plan de restructuration (Note 4.2)

6.5. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'Euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	(140)	2 322	(2 462)
Exceptionnel	206	(3 402)	3 608
IS s/revenus distribués			
TOTAL	65	(1 080)	1 146

6.6. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21
Résultat de l'exercice	1 146
Dotations aux provisions réglementées	
Réduction d'impôt correspondant	
Reprise provisions réglementées	(2)
Augmentation d'impôt correspondant	1
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES	1 144

6.7. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

(En milliers d'Euros)	31-déc.-21
Accroissements:	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	2
Impôt correspondant (27,5%)	(1)
Allègements:	
Charges déductibles après N	
Produits imposés non encore comptabilisés	
Impôt correspondant (27,5%)	

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1. RETRAITES ET PENSIONS

Néant.

Les engagements de la société au titre du régime de retraite à prestations définies (article 39) et des indemnités de fin de carrière ont été transférés à Campari France comme suite à l'apport partiel d'actif réalisé en date du 28 septembre 2018.

7.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

La garantie bancaire autonome a première demande pour un montant de 313.124 € mise en place en 2017 en faveur du bailleur du contrat de location des bureaux du siège, 32 rue de Monceau 75008 Paris, correspondant à six mois de loyer de base et de redevance RIE toutes taxes comprises et hors charges, a été annulée chez SPML et reprise par Campari France, bénéficiaire du contrat de bail à la suite de l'apport partiel d'actif.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. ENTITÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société des produits Marnier Lapostolle S.A. sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la Société DAVIDE CAMPARI MILANO N.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam, Pays-Bas.

8.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 5 k€ hors taxes sur la période.

8.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant